

3ARTS
Société par actions simplifiée
Capital Social : 52.000 euros
Siège Social : 128 rue de Clignancourt
75018 PARIS

419 842 976 RCS PARIS

**PROCÈS VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 JANVIER 2026**

L'an deux mille vingt-six, le trente janvier, à 20 heures au siège social de la Société,

L'associé unique, la société DALEO, société à responsabilité limitée au capital de 20.000 euros, dont le siège social est à SAINT-OUEN-SUR-SEINE (93400) 33 rue des Entrepôts, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro 983 596 271, représentée par ses deux co-gérants, Messieurs Damien PERRET et Léo GINES,

Après avoir constaté la démission à effet du 2 février 2026 de Monsieur Damien PERRET de ses fonctions de président de la société 3ARTS et de Monsieur Léo GINES de ses fonctions de Directeur Général de la société 3ARTS,

A pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour :

- Nomination du Président,
- Pouvoir pour les formalités.

PREMIÈRE DÉCISION - NOMINATION DU PRÉSIDENT

L'associée unique décide de nommer la société DALEO en qualité de Président de la société 3ARTS à compter du 2 février 2026, et ce, pour une durée indéterminée.

Le Président ainsi nommé accepte les fonctions qui lui sont confiées et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité, ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIÈME DÉCISION - POUVOIRS

L'associée unique, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires aux présentes.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associée unique.



Léo GINES, co-gérant de l'Associé Unique



Damien PERRET, co-gérant de l'Associé Unique